

12 mars 2022 : AG du MC Charleville-Mézières en Ardenne

Une Assemblée Générale Extraordinaire ... Ordinaire

Une Assemblée Générale Ordinaire...Extraordinaire.

Les membres du Moto-Club de Charleville-Mézières en Ardenne étaient convoqués par leur Président, Gérald DEREGARD, le samedi 12 mars 2022, pour 2 assemblées Générales : Une extraordinaire à 14h 30 pour la réforme des statuts et une ordinaire à 17h, pour l'analyse de 2 années Covid.



AG Extraordinaire : Compte tenu de l'horaire particulier, la foule n'est pas au rendez-vous. A l'heure inscrite sur la convocation reçue par certains membres du club, pour 91 inscrits, il n'y a que 19 noms qui figurent sur la feuille d'émargement, ce qui représente pile le quorum, qui a pourtant été abaissé à 20% il y a quelques années. Bizarrement, mes amis qui aidaient aux organisations avant le covid et qui étaient invités aux AG précédentes ne le sont plus.

Pas de changement ½ heure plus tard, lorsque débute la réunion, après que le passage des dernières écritures comptables soient effectuées. Nous sommes très loin des 53 présents à l'AG du 2 mars 2019. Un chiffre qui était pourtant déjà décevant.



S'en suit alors, la lente lecture des statuts du club et de ses commentaires. Au bout de 2h, la principale décision prise est que le nombre maximum de membres au comité sera abaissé à X, en fonction des postulants lors de l'AG ordinaire de tout à l'heure.

A 17h, débute l'Assemblée Générale Ordinaire. Depuis le 24 décembre 2021, le MCCMA est entré dans l'année de son centenaire. J'ignore si une jolie fête sera organisée aux alentours du 24 décembre prochain, mais je sais déjà, que l'assemblée générale précédente mérite d'entrer dans l'histoire, au moins pour 9 raisons.

1°) Depuis 2 heures, nous sommes pratiquement le même nombre. La porte d'entrée s'est ouverte plusieurs fois, mais c'était seulement pour que des participants aillent satisfaire un besoin naturel, ou pour aller

alimenter les boulimiques parcmètres qui jalonnent la place de Nevers, lieu de la réunion. Au plus fort de la soirée, nous serons 25 personnes dans la salle.

2°) Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Président passe la parole à son épouse, afin qu'elle lise le rapport d'activité. Alors qu'elle s'exprime depuis environ 2 minutes, c'est le choc. Bien que rien ne le laisse présager, soudainement, elle se met à pleurer. Le « public » reste sans voix. Quelques instants plus tard, lorsqu'elle parvient enfin à reprendre le dessus, elle explique : « c'est la pression, vous n'imaginez pas ce que c'est que de s'occuper d'un club. D'ailleurs, je vous invite tous à venir passer une semaine chez nous, vous verrez : Plus de soirée, plus de repas sans coups de téléphone, plus de vie de famille »

- « Waouh ! »

3°) Son laïus terminé, elle passe la parole à Gérard, qui évoque ses deux années de Dirigeant en mode Covid. En ce qui concerne la futur Transardennaise, il se déclare relativement optimiste, car il a envoyé un projet de parcours aux autorités Administratives qui l'on accueilli favorablement. Il explique qu'il a dû participer à de nombreuses réunions, que le travail a été permanent et soudain, sans prévenir, nouveau choc pour l'assistance, lui aussi se met à pleurer. Lorsqu'enfin il retrouve ses esprits, il explique, entre autres, qu'à cause du club, il a été obligé de délaissé son travail, qu'il n'a pu satisfaire plusieurs de ses clients et qu'ils ne feront peut-être plus appel à lui, etc...Le drame.

- « Sniff ! »

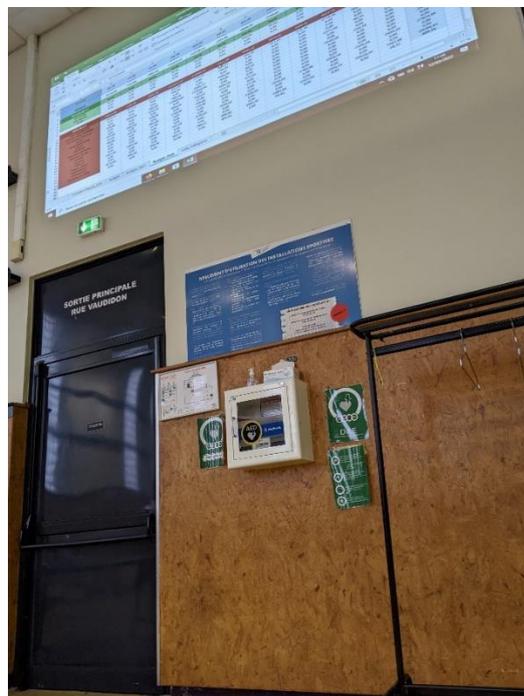
A ce moment, je réalise la chance que j'ai eu. Entre autres postes, j'ai été 7 ans Président de la Ligue de Champagne, 9 ans Trésorier, 10 ans Président de la Commission Régionale de Moto-Cross, 16 ans Président du Comité Départemental et 17 ans Président Administratif de mon club et pas une seule fois, je n'ai connu une telle situation, au point de me faire pleurer en public. J'en remercierai le ciel jusqu'à mon dernier soupir.

3°) Arrive l'heure du rapport financier. Le Trésorier s'approche d'un rétroprojecteur, l'allume et nous découvrons, au-dessus de la porte d'entrée, un grand tableau d'environ 2 mètres de long.

- « Voilà les comptes »

Aussitôt, je déclare qu'il nous faudrait un support papier, afin de pouvoir tranquillement analyser les chiffres.

Le Trésorier me répond « Tout est là. Si tu as des questions, n'hésites pas à me les poser. » Je lui dis que c'est impossible de valider les comptes en quelques minutes, surtout dans ces conditions et que les sommes sont importantes (plus de 100 000€ pour dernière année de fonctionnement et la sortie de CARIGNAN, environ 150 000 pour la Trans 2019 et les 6 les courses sur prairie en 2020 et 2021.). Dans l'assistance, seul un père de coureur derrière moi chuchote : « c'est vrai qu'il a le droit de demander ! Le reste de l'assistance est muette.



4°) A cet instant, surgit un fait d'une rare médiocrité. Un fait que je n'ai jamais connu et que je n'aurais jamais cru connaître. Philippe GAUDELET se lève de sa chaise, il se dirige vers moi, se met à genou et joignant ses 2 mains comme le ferait un jeune communiant, il me dit :

« Jean-Pol, je te supplie d'arrêter tes questions. Il y en a marre. Elles sont récurrentes et toujours sur la Trésorerie. A chaque assemblée Générale, c'est la même chose. On en a assez de tes polémiques. Nous, on n'est pas là pour t'écouter parler de Trésorerie, on est là pour être avec les amis, pour passer du bon temps. Pas pour se disputer. »

5°) Après s'être relevé, il se met à mi-chemin entre moi et la table officielle et poursuit.

« Moi, j'ai une confiance absolue en ces personnes, elles ne détourneraient pas un centime, alors tes questions, il y en a marre. Ils font tellement de travail que même le Trésorier, devrait être payé. Le cirage de pompes se poursuit plusieurs dizaines de secondes. A la fin, j'ajoute simplement :

« Nous sommes en Assemblée Générale et j'ai le droit de poser des questions.

Le Président demande que l'on vote le rapport de Trésorerie.

Résultat : 2 non, moi et mon épouse. Tout le reste : Oui.

6°) Pascal ROUSSEAU se lève pour quitter de la pièce. En passant près de moi, il clame : « Dis donc Jean-Pol, dans le temps, lorsqu'il y avait des détournements à l'UMA (ancien nom du MCCMA jusqu'en 2001) tu ne disais rien ! Et j'ai des preuves.

- Je ne réponds pas. J'aimerais beaucoup voir ces preuves, car si elles existent, elles datent d'avant 1985. A cette époque j'étais accaparé essentiellement par la Ligue depuis 5 ans, en tant que Président de la Commission Régionale de Moto-Cross. A l'UMA, j'étais un simple membre du Comité. 37 ans plus tard, il serait peut-être temps de les sortir ces preuves.

Avant de débiter l'assemblée Générale Ordinaire, j'ai remis au Président, une feuille avec les textes suivants

. MCCMA : Assemblée Générale du 12 mars 2022.

Question au Président Gérald DEREGARD.

Depuis la dernière épreuve du MCCMA il y a 6 mois, le club a dépensé environ 6.000€ pour le salaire brut de son Président. Conformément à l'article 4 du règlement intérieur du MCCMA, je souhaiterais que celui-ci explique aux membres de l'Assemblée Générale, les diverses tâches qui justifient une telle somme, en n'oubliant pas que le fonctionnement des Associations loi de 1901 est basé sur le bénévolat.

Proposition à l'Assemblée Générale.

Si le salaire du Président pouvait s'expliquer à l'époque de CARRIGNAN, aujourd'hui, pour organiser 2 petites épreuves par an à une semaine d'intervalle, rémunérer une personne tout au long de l'année ne se justifie plus du tout. 13 000€ par an, c'est énorme.

En conséquence, je propose que cette rémunération mensuelle soit remplacée par une indemnité versée à l'issue de chaque épreuve organisée par le club.

Cette indemnité pourrait s'élever à 1 mois de salaire net soit 700€.

Je demande un vote à bulletin secret

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur du club, je demande qu'un comité de contrôle des comptes, composé de 3 personnes soit créé.

7°) Le Président ayant expliqué ultérieurement le travail phénoménal qu'il ne parvient à effectuer que grâce à l'aide précieuse et indispensable de son épouse, je décide d'écarter la 1^{ère} question. Par contre, l'AG approchant de sa fin, j'interviens, afin que celle-ci se positionne sur la rémunération du Président : Stop ou encore. La première réponse que l'on me fait est que cette question a déjà été tranchée, il y a plusieurs années et qu'il n'y a pas lieu d'y revenir.

Je précise que la rémunération de Gérald a été décidée lors de l'achat de CARRIGNAN. Que celle-ci était justifiée à l'époque, que ce n'est plus du tout le cas, mais que je serais favorable au versement d'une prime forfaitaire pour chaque épreuve organisée. J'ajoute que nous sommes en AG et que j'ai le droit de lui demander de se positionner.

Après 10mn de palabres, j'obtiens enfin satisfaction. Le vote a lieu. Le résultat est sans appel :

Contre la rémunération : 5

Nul : 2

Pour : 15

Je me lève et vais féliciter Gérald pour sa victoire.

8°) Avant de clore la séance, je lui demande que le club se mette en conformité avec l'article 11 du règlement intérieur, en créant un comité de contrôle des comptes composé de 3 personnes. Il me répond que s'agissant d'un point du règlement intérieur, cela sera vu en réunion de comité. Seul problème, ces 3 personnes ne peuvent faire partie du Comité, celui-ci n'est pas prêt de voir le jour.

Circulez, il n'y a rien à voir.

9°) L'Assemblée Générale se termine par la remise du Trophée club. Malgré le nombre très faible d'épreuves disputées depuis 2 ans et le nombre aussi faible de participants, le Président DEREGARD a tenu à ce que la dotation, très élevée les années antérieures, soit maintenue : 3.000 € pour 2020 et 2.500 € pour 2021.

CLASSEMENT TROPHEE CLUB 2020

place	Licence	BONUS			TOTAL POINTS		
1	DEREGARD GAETAN	NCO	171	171	75	417	
2	DREZEN MAXIME	NCO	189	142	75	406	
3	LECLERE STEPHANE	NCO	158	125		283	
4	JOLLY GILLES	MAT	45	158	75	278	
5	DECHENE Bruno	NCO	120	130	25	275	
6	FISSE LUCAS	NCO	120	136	50	256	
7	BAHUCHET ROMAIN	NCO	136	45	50	231	
8	ETIENNE AARON	NJ2	218			218	
9	BEGUIN ALEXIS	NCO	120		75	195	
10	LEMOINE DAMIEN	NCO	33	39	12	75	159
11	FOUSSE Frédéric	NCO	69	27	25	121	
12	BEGUIN Dominique	NCO	36		75	111	
13	DREZEN ALAIN	NCO	34		75	109	
14	PECHENARD Emilien	NCO	51		25	76	
15	MERCIER THEO	NCO	15		50	65	
16	TIXIER STEVE	NCO	51			51	
17	RAGUET JEREMY	NCO	34			34	
18	LEMOINE Yannick	NCO	12			12	
19	BEAUGET SAMUEL					0	
20	CASTIEAU LOMAN					0	
21	CHARLIER THOMAS					0	
22	COLOT CEDRIC					0	
23	CUBIZOLLES SACHA					0	
24	DE BERNARDINI AYRTON					0	
25	DELORME BERENGER					0	
26	FRETZ MAXIME					0	
27	GODART JONATHAN					0	
28	JACQUOT Mathieu					0	
29	JOSTE JEREMY					0	
30	LANGINY CEDRIC					0	
31	MICHELIS CHRISTOPHE					0	
32	MISSET ETIENNE					0	
33	PONCELET SYLVAIN					0	
34	REUTER PASCAL					0	
35	ROSSIT YANNICK					0	
36	ROUSSEAU PASCAL					0	
37	WUILLEME ALAIN					0	
38						0	
39						0	
40						0	
					3297		
					3 000 €		

CLASSEMENT TROPHEE CLUB 2021

place		Licence					BONUS	TOTAL POINTS
1	DEREGARD GAETAN	NCO	171		209	189	75	644
2	DREZEN MAXIME	NCO	24	171	189		75	459
3	BAHUCHET ROMAIN	NCO	63	142	39	36		280
4	DONEUX Benjamin	NCO	189					189
5	BEAUGET SAMUEL	NJ3C	158					158
6	SIKORA Mathis	NJ3C	125				25	150
7	ETIENNE AARON	NJ2	142					142
8	ETIENNE Didier	NCO	125	15				140
8	GAUDELET Philippe	MAT	21				75	96
10	LEMOINE DAMIEN	NCO	21				75	96

11	LEMOINE Yannick	NCO	15			75	90
12	ROUSSEAU PASCAL	MAT	14			75	89
13	BRUCKERT Arnaud	MAT	7			75	82
14	MARSON William	NCO	15				15
	BEGUIN ALEXIS						0
	BEGUIN Dominique						0
	CASTIEAU LOMAN						0
	CHARLIER THOMAS						0
	COLOT CEDRIC						0
	CUBIZOLLES SACHA						0
	DECHENE Bruno						0
	DREZEN ALAIN						0
	FISSE LUCAS						0
	FOUSSE Frédéric						0
	FRETZ MAXIME						0
	GODART JONATHAN						0

JACQUOT Mathieu								0
JOLLY GILLES								0
LANGINY CEDRIC								0
LECLERE STEPHANE								0
MERCIER THEO								0
MICHIELS CHRISTOPHE								0
MISSET ETIENNE								0
PECHENARD Émilien								0
PONCELET SYLVAIN								0
RAGUET JEREMY								0
REUTER PASCAL								0
ROSSIT YANNICK								0
TIXIER STEVE								0
WUILLEME ALAIN								0
								2630
								2 500 €

